

77 Rue Longue des Plesses
27160 BRETEUIL
Tél : 02.32.07.19.79

Envoyé en préfecture le 15/07/2024

Reçu en préfecture le 15/07/2024

Publié le

Berger Levrault

ID : 027-200058816-20240709-DEL20240702-DE

Nombre de délégués	
En exercice	20
Présents	15
Votants	17

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de l'Eure
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
Séance du 09 juillet 2024

Service Eau :

L'an deux mil vingt-quatre, le 09 juillet à dix-huit heures, les Membres du Comité Syndical, également convoqués, se sont réunis à la salle le Lux de Breteuil sous la Présidence de Monsieur Luc ESPRIT, Président.

Date de la convocation : 02/07/2024

Etaient présents : Michel BATARD, Damien BINET, Albert JAVELLE, Joseph KERNEIS, Jean-Emile KROLIK, Michel LESAGE, Frédéric MALHERBE, Pierre PELERIN, Michel QUEMIN, Alain ROCHEFORT, Thierry ROMERO, Bernard TOUSSAINT, Christophe VANDEWALLE, François VERDIER, Jean-Pierre VILLECHANOUX,

Absents ou excusés : Véronique ENAULT, John AUFFRET, Gérard DERYCKE, Éric LEVITRE, Denis LOUVARD, Michel OSMOND,

Éric LEVITRE représenté par son suppléant Damien BINET

Gérard DERYCKE a donné pouvoir à Thierry ROMERO

Michel OSMOND a donné pouvoir à Jean-Pierre VILLECHANOUX

Séance ouverte à 18h00.

Secrétaire de séance : Alain ROCHEFORT

OBJET : Attribution marché « Contrats d'assurances »
- Délibération 20240702 -

Monsieur le Président rappelle qu'un avis d'appel à la concurrence a été publié le 30 avril 2024, pour les contrats d'assurances du SEPASE.

Un cahier des charges a été réalisé, avec l'aide du Cabinet ARIMA CONSULTANTS ASSOCIES, pour de nouveaux marchés qui prendront effet au 1^{er} janvier 2025 pour une durée de 4 ans.

Les différents contrats sont :

- Lot n° 1 : Assurance des dommages aux biens et des risques annexes
- Lot n° 2 : Assurance des responsabilités et risques annexes
- Lot n° 3 : Assurance des véhicules à moteur et risques annexes
- Lot n° 4 : Assurance protection juridique de la personne morale
- Lot n° 5 : Assurance protection fonctionnelle des agents et des élus

Une consultation en procédure formalisée ouverte a été engagée, avec publicité au BOAMP + JOUE :

- La publicité a été transmise le 30/04/2024
- Les candidats devaient transmettre leurs offres avant le 14/06/2024 à 12h00.

5 compagnies d'assurances ont présenté des offres :

- SARRE & MOSELLE
- SMACL
- CANIENT 2C COURTAGE
- GROUPAMA
- JEROME CATEZ – MMA

Les offres ont été analysées, par lot, conformément aux critères figurant au règlement de consultation, à savoir :

Valeur technique : 55 %

Prix : 45 %

Monsieur le Président, après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, et de la décision de la Commission d'Appel d'Offres qui s'est tenue le 09 juillet 2024, propose de retenir les offres économiquement les plus avantageuses :

Lot n° 1 : Assurance des dommages aux biens et des risques annexes : GROUPAMA : 14 466.95 € TTC

Lot n° 2 : Assurance des responsabilités et risques annexes : SMACL : 14 088.84 € TTC

Lot n° 3 : Assurance des véhicules à moteur et risques annexes : SMACL : 30 673,66 € TTC

Lot n° 4 : Assurance protection juridique de la personne morale : CABINET 2C COURTAGE : 523.91 € TTC

Lot n° 5 : Assurance protection fonctionnelle des agents et des élus : SMACL : 391.70 € TTC.

Ces marchés doivent faire l'objet d'une délibération expresse de l'assemblée délibérante afin de retenir les compagnies d'assurances pour chaque lot et pour autoriser le président à signer les actes d'engagement.

VU L'EXPOSE DE MONSIEUR LE PRESIDENT,

Après avoir entendu et délibéré, le Conseil Syndical à l'unanimité :

- APPROUVE la décision de la Commission d'Appel d'Offres

- DECIDE d'attribuer :

Lot n° 1 : Assurance des dommages aux biens et des risques annexes

Compagnie : **GROUPAMA** - 10 rue Blaise Pascal – 28008 CHARTRES

Prime annuelle : Formule de base : **14 466.95 € TTC**

Lot n° 2 : Assurance des responsabilités et risques annexes

Compagnie : **SMACL** – 141 avenue Salvador Allende – 79031 NIORT Cedex 9

Prime annuelle : Formule de Base + PSE 1 : **14 088.84 € TTC**

Lot n° 3 : Assurance des véhicules à moteur et risques annexes

Compagnie : **SMACL** – 141 avenue Salvador Allende – 79031 NIORT Cedex 9

Prime annuelle : Formule de Base + PSE 1 : **30 673,66 € TTC**

Lot n° 4 : Assurance protection juridique de la personne morale

Compagnie : **CABINET 2C COURTAGE** – Etablissement de Toulouse – 9-11 rue Matabiau – 31000 TOULOUSE

Prime annuelle : **523.91 € TTC**

Lot n° 5 : Assurance protection fonctionnelle des agents et des élus

Compagnie : **SMACL** – 141 avenue Salvador Allende – 79031 NIORT Cedex 9

Prime annuelle : **391.70 € TTC**

- AUTORISE Monsieur le Président à signer les marchés

- DIT que les crédits nécessaires seront prévus au budget de l'année 2025, et suivantes

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme au Registre des
Délibérations.
Délibération exécutoire en vertu de la Loi du 2 Mars

Le Président,
Luc ESPRIT


SEPASE
Syndicat d'Eau Potable et d'Assainissement collectif
Délibération 20240702